

Séminaire technique régional
des Pays de la Loire

Aménagement numérique
& planification de l'urbanisme



*Aménagement numérique
& planification de l'urbanisme*

Retour d'expérience

de l'Agence d'Urbanisme et de Développement
de la Région de Saint-Omer

Le lundi 30 janvier 2012, à Nantes



→ Sommaire

1 / Contexte : l'audomarois et les TIC

- *Le territoire d'intervention de l'agence d'urbanisme*
- *Le rôle et les missions de l'agence*
- *L'ambition numérique de l'audomarois*

2 / Présentation : TIC, SCoT et stratégie numérique du Pays de Saint-Omer

- *La place des TIC dans le SCoT du Pays de Saint-Omer*
- *Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale*
- *Aller plus loin dans la concrétisation : l'intégration des TIC dans les PLU(i)*

3 / Perspectives : l'agence d'urbanisme face aux enjeux du numérique

- *Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCOT et TIC*
- *Les SCoT, outils de déclinaison et d'appropriation locale du schéma régional THD*
- *Les agences d'urbanisme à l'heure des TIC et de la ville numérique*



Partie 1 : Contexte

L'audomarois et les TIC

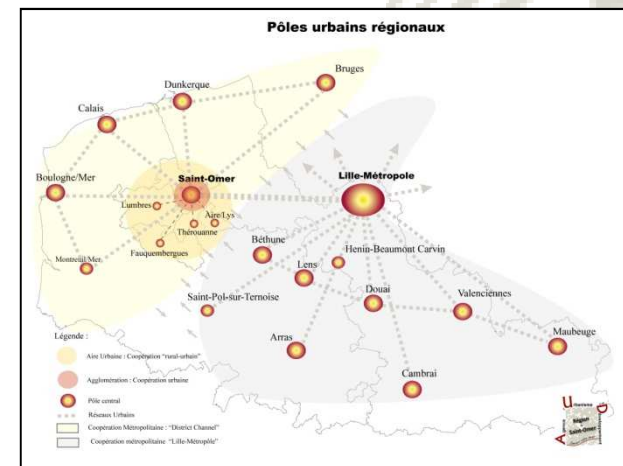


→ Le territoire d'intervention de l'agence

Un territoire d'intervention couvrant 2 SCoT, 12 intercommunalités, 152 communes

Le Pays de Saint-Omer :

- **120 000 habitants** répartis entre une agglomération de taille moyenne et un territoire à dominante rurale
- une ancrage historique de l'**industrie** (verrière, papetière), une **mutation économique** en cours
- un important **patrimoine** bâti et naturel (marais)
- une inscription au sein d'une **région fortement urbanisée** et d'un **pôle métropolitain** (Côte d'opale)





→ Le rôle et les missions de l'agence

➤ Un **outil d'ingénierie partagé et multi partenarial**, entre les intercommunalités mais également avec l'Etat, la Région, le Département, les chambres consulaires, etc. ...

➤ des **missions** complémentaires :

- **observer** / analyser
- **planifier** / anticiper
- projeter / **concevoir**
- **conseiller** / proposer
- animer / communiquer

➤ de multiples **thématiques** :

- observation du territoire
- planification
- projets urbains
- mobilité
- ingénierie financière
- développement économique
- environnement
- rayonnement territorial
- patrimoine et tourisme
- démocratie participative
- santé
- **stratégie numérique**





→ L'ambition numérique de l'audomarois

- Une **mutation économique** engagée, avec notamment la diversification de l'économie et des activités
- Le souhait de conforter et renforcer l'**attractivité** auprès de **nouveaux résidents**, tout en apportant les **services adéquats** aux **habitants** actuels
- La prise de conscience de l'aspect **incontournable** des **nouvelles technologies**, dans une « société de l'information » à « l'ère du numérique »
- Le souhait d'utiliser les **Technologies de l'Information et des Communications (TIC)** comme un **levier transversal**, mobilisable **au service du développement du Territoire**



<http://www.tourisme-saintomer.com/>





Partie 2 : Présentation

TIC, SCoT et stratégie numérique du Pays de Saint-Omer



→ La place des TIC dans le SCoT du Pays

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

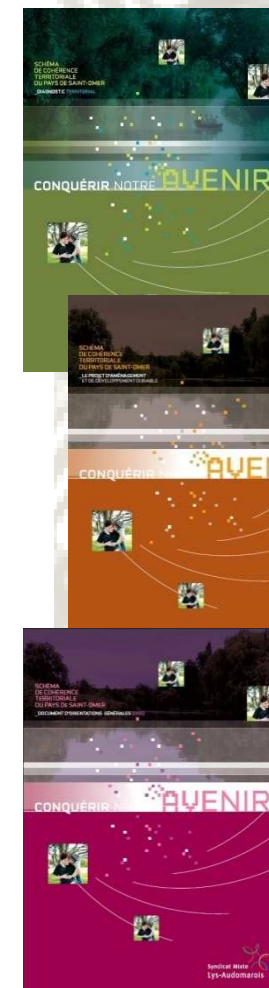
1 – Initier une nouvelle organisation territoriale fondée sur de plus grandes solidarités

« Renforcer l'accessibilité du territoire au regard des grandes agglomérations régionales »

L'amélioration de certaines **infrastructures** apparaît incontournable : (...) le **développement numérique** de la Région de Saint-Omer, en le dotant d'infrastructures de télécommunication à haut débit, à destination non seulement des **entreprises** mais également des **populations**, et en proposant parallèlement un **schéma directeur « services et usages des TIC »** articulé sur l'ensemble de l'espace métropolitain (télémédecine, enseignement et conférences à distance) ».

Organiser l'habitat et les services de proximité

(...) toutefois, il convient de prendre conscience que la réponse à l'ensemble de ces besoins ne peut pas être assurée par un déploiement égalitariste des services. Si le développement des **Technologies de l'Information et de la Communication** et la définition d'un véritable **schéma de services collectifs** peuvent apporter des solutions techniques, la réponse devra passer par un rapprochement des futures zones d'extension de l'urbanisation autour des pôles de services existants ».





→ La place des TIC dans le SCoT du Pays

Projet d'Aménagement et de Développement Durable

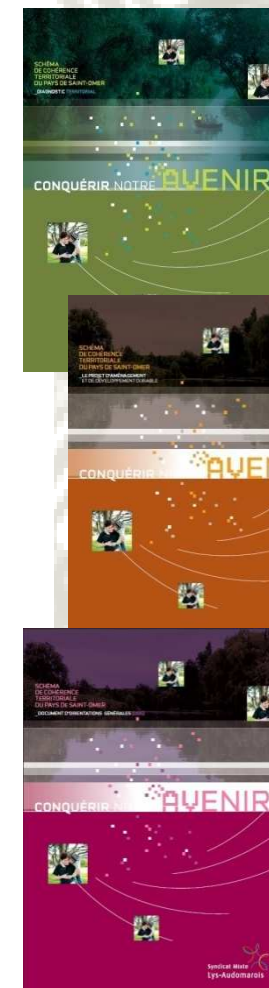
2 – Créer les conditions d'un nouvel essor économique et social

« Améliorer l'accueil des investisseurs »

Des projets de zones d'activités sont en cours de réalisation, l'ambition est de finaliser, dans les plus brefs délais l'aménagement de 5 **zones d'activités** intercommunales, complémentaires (...). Ce choix stratégique est d'autant plus nécessaire que l'économie audomaroise, n'échappera pas à la montée en puissance du **secteur tertiaire** et des petites et moyennes entreprises. Ce mouvement de fond (...) amènera à proposer des solutions clés en main qui intégreront offre immobilière, **Internet Haut Débit** et services opérationnels, y compris en zone rurale.

Structurer le pôle « santé » et rattraper les retards constatés

L'**accessibilité** au **centre hospitalier** doit être améliorée, tant au niveau des **télécommunications** que des transports publics et un « réseau de santé » efficace mis en place dans les années à venir ».





→ La place des TIC dans le SCoT du Pays

Document d'Orientations Générales

3 – Les grands projets d'équipements et de services, en particulier de transport, nécessaires à la mise en place du schéma

« Développer les TIC »

Une attention toute particulière devra être portée au **développement numérique** de la Région de Saint-Omer et, par voie de conséquence, une **véritable stratégie « TIC »** devra être élaborée, en concertation avec l'ensemble des acteurs.

(P) Le déploiement **d'infrastructures de télécommunications** à haut débit performantes, à destination à la fois **des entreprises** et **des populations**, devra dans cette logique être facilitée, dans le cadre d'un **schéma global d'aménagement** et par le biais d'interventions privées et publiques.

Ainsi, au cours de la durée de la mise en œuvre du SCoT, il conviendra, sur le territoire, de **réduire au maximum les « zones dites blanches »** (non desservies par le haut débit) en fédérant les initiatives de l'ensemble des **partenaires : Etat, Conseil Régional, Conseil Général ou encore Europe ...**

Parallèlement, un **schéma directeur « services et usages »**, formalisant et proposant des opérations concrètes et ambitieuses **à l'intention de l'ensemble des communautés d'utilisateurs** (médecine, formation, acteurs économiques, population de la Région de Saint-Omer ...), devra être impulsée dans les meilleurs délais ».





→ La place des TIC dans le SCoT du Pays

Document d'Orientations Générales

5 – L'équipement commercial et artisanal, et aux localisations préférentielles des activités économiques

« Une logique de hiérarchisation et de structuration des parcs d'activités sur le territoire »

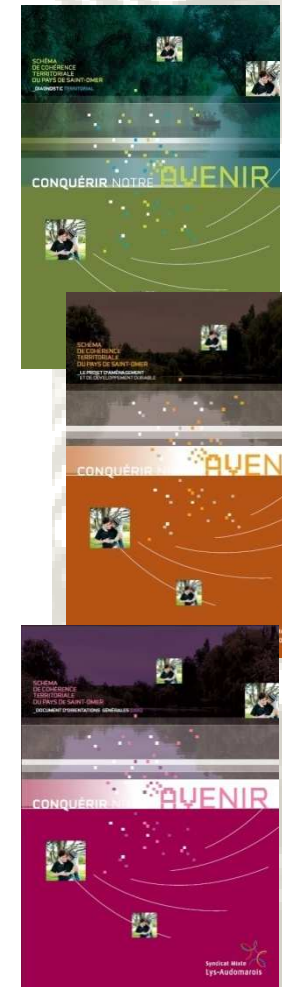
(...) Ainsi, dans le domaine de la **création et de l'aménagement des parcs et des zones d'activités**, il convient de respecter les recommandations et prescriptions suivantes :

-(R)(...) garantir un bon niveau de **desserte en télécommunications** à Haut Débit dans les parcs et les zones d'activités, tout en intégrant ce critère dans la localisation de zones nouvelles

S'appuyer sur une politique de grands équipements pouvant avoir un impact direct sur le développement économique

Le renforcement des **grands équipements** devra se faire dans un souci de valorisation de leurs impacts économiques (...).

(P) Dans cet esprit, il conviendra de faire en sorte que : (...) la **programmation** se fasse de manière **cohérente avec la politique de déploiement des moyens de communication haut débit** ».

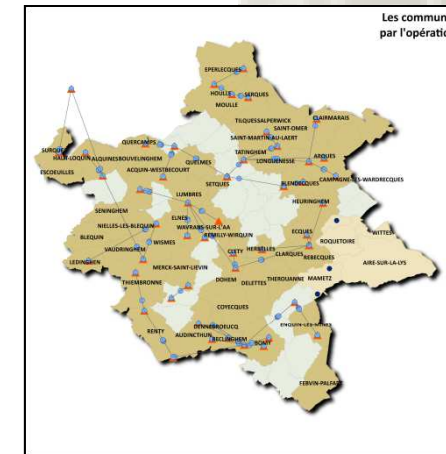




➔ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

Résorption des zones d'ombre de l'Internet Haut Débit

- Une **fracture numérique territoriale**, qui résulte de la priorité donnée par les **opérateurs privés** à la desserte des **zones densément peuplées** (jugées rentables)
- Une **carence de l'investissement privé** qui a nécessité un **engagement des pouvoirs publics** (Europe, Etat, Région, Intercommunalités) pour apporter l'Internet Haut Débit sur l'ensemble du territoire
- La **réalisation d'une infrastructure publique** s'appuyant essentiellement sur la technologie radio Hiperlan, dont une gestion est confiée à un opérateur via une DSP



<http://sebaimpianti.blogspot.com/>



➔ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

La desserte THD des zones d'activités

- Les **attentes des entreprises** pour un accès à des communications électroniques performantes, considéré comme **un des critères déterminants** pour **l'implantation d'activités**
- L'**aménagement** adéquat des zones d'activités existantes et la **systématisation** pour les zones nouvelles : la réalisation **d'infrastructures publiques** (fourreaux, chambres) devant permettre un **accès multi concurrentiel au THD** via la fibre optique

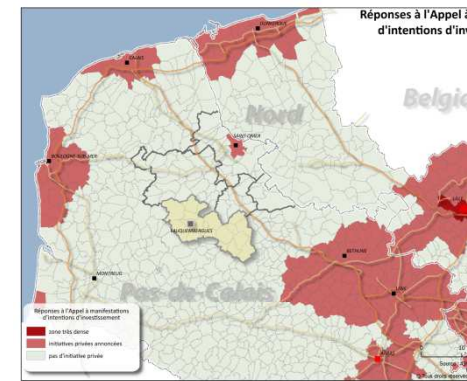




➔ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

L'élaboration d'un schéma directeur THD

- Une demande émanant des entreprises mais également des **services publics** (établissements hospitaliers, universitaires), et progressivement des **particuliers**
- De nombreuses **opportunités** pour favoriser un déploiement rapide et large du THD, notamment lors de la réalisation de **travaux de voirie**
- De nombreuses **questions** émanant des **collectivités** en termes de travaux et techniques, de gouvernance et d'organisation, de financements
- La réalisation d'un **schéma directeur local THD**, déclinaison et appropriation locale de la **stratégie régionale**

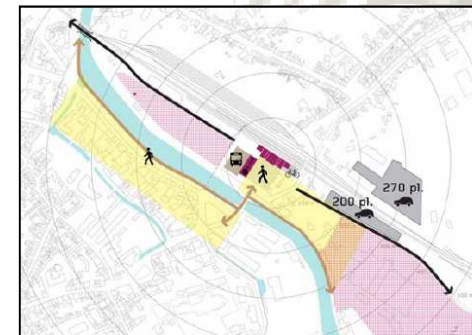




➔ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

« Construire la ville numérique durable »

- L'aménagement numérique, des **enjeux** encore **faiblement appropriés** par les **acteurs du développement urbain** (collectivités, aménageurs de zones, architectes)
- Des **opportunités réelles** pour contribuer à l'émergence de la **ville durable**, en termes de **mobilité**, de **consommation énergétique**, de **services aux habitants**, de **lien social**, d'**attractivité** ...
- La réalisation d'**expérimentations** sur des **sites « pilotes » dans le territoire** : un quartier « numérique » (quartier de gare), une zone d'activités, un hôtel d'entreprises, un bâtiment à vocation de logement social, un équipement culturel, un équipement sportif





➔ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

La mise en place d'outils de services numériques

- Le **numérique**, un réel **levier pour améliorer l'accessibilité des services publics** (notamment en zone rurale)
- La mise en place de plusieurs **outils** destinés aux **particuliers** (touristes, habitants) et aux **agents des collectivités** :
 - ✓ Portail Internet « Pays »
 - ✓ Maison des services publics « virtuelle »
 - ✓ Plate forme de mobilité
 - ✓ Bornes de visio conférences
 - ✓ Espaces de visio conférences
 - ✓ Système d'alerte SMS Mailing
 - ✓ etc ...





→ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

Les actions en faveur de l'appropriation des nouvelles technologies

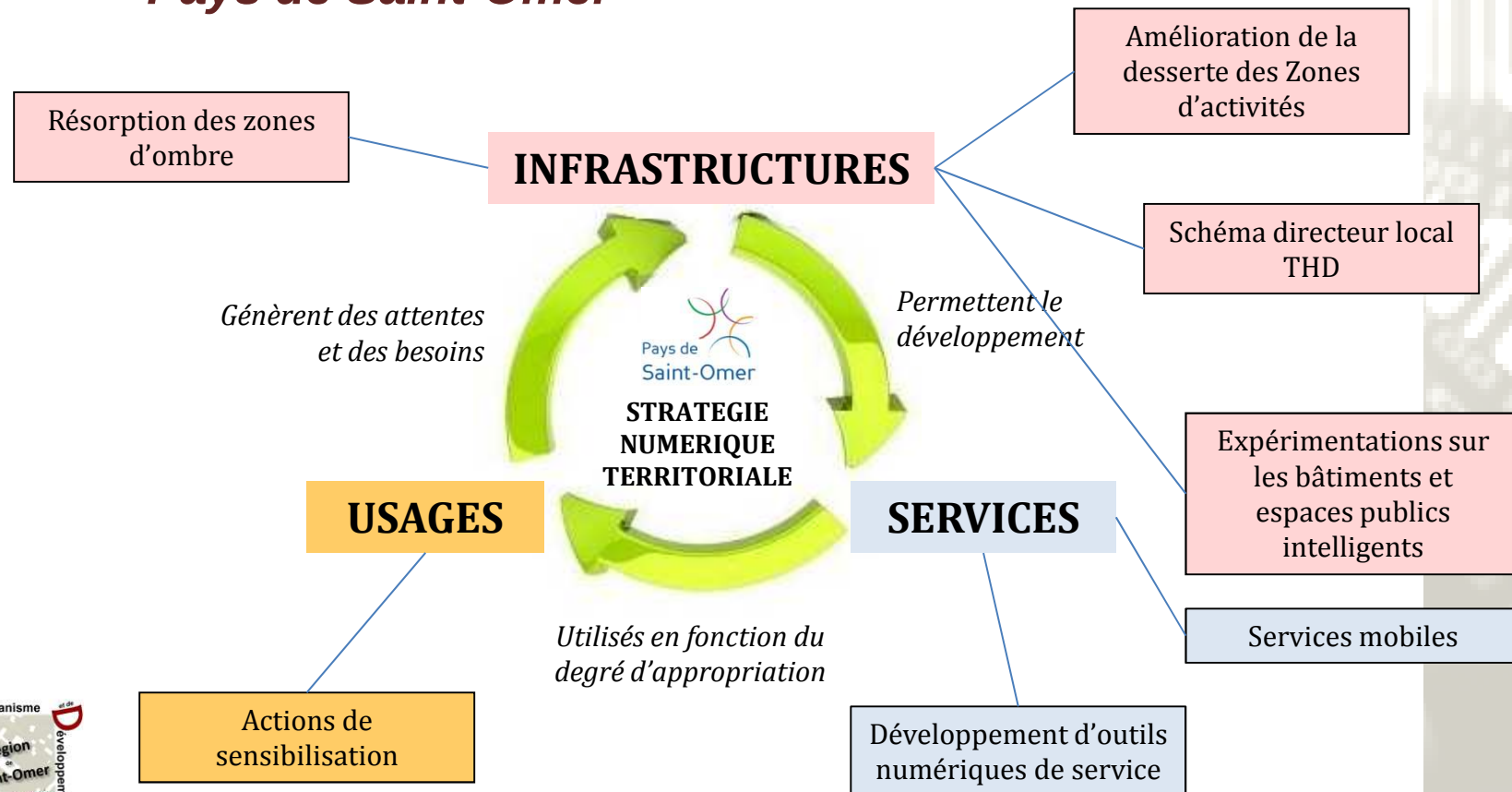
- Les nouvelles technologies, des outils qui demeurent encore **peu appropriés** par une partie de la population (fractures numériques générationnelles et sociales)
- De réelles opportunités, notamment pour **les professionnels** : commerçants, artisans, agriculteurs, créateurs d'entreprises, ...
- La mise en place **d'actions d'accompagnement** (dispositif « Boutic »), allant d'ateliers de sensibilisation à des outils de base jusqu'à des formations pour l'utilisation d'outils plus complexes





➔ Traduction opérationnelle : la mise en œuvre d'une stratégie numérique territoriale

Synthèse sur la stratégie numérique territoriale du Pays de Saint-Omer





➔ Aller plus loin dans la concrétisation : l'intégration des TIC dans les PLU(i)

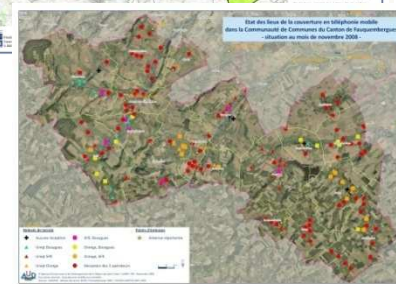
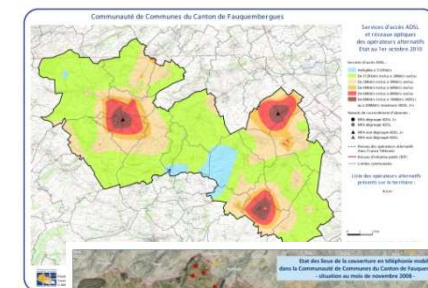
➤ Les **PLU**, consacrés par la **loi « grenelle 2 »** au même titre que les SCoT comme un **levier** pour de **développement des communications électroniques** :

• « *Le projet d'aménagement et de développement durables arrête les orientations générales concernant (...) le développement des communications numériques* » (CU - Article L123-1-3)

• « *Le règlement peut, notamment dans les secteurs qu'il ouvre à l'urbanisation, imposer aux constructions, travaux, installations et aménagements de respecter en matière d'infrastructures et réseaux de communications électroniques des critères de qualité renforcés qu'il définit* ». (CU - Article L123-1-5 – 14)

➤ Une **opportunité** pour **concrétiser** les **ambitions** inscrites dans les **SDAN** et **les SCoT** , notamment pour le développement cohérent des infrastructures

➤ Exemple : l'intégration d'un **volet TIC** dans le **PLUi** du **canton de Fauquembergues** (PLUi expérimental 2011 – ministère de l'écologie) en cours d'élaboration





Partie 3 : Perspectives

L'agence d'urbanisme face aux enjeux du numérique



→ Comparer pour s'enrichir :
l'enquête nationale SCoT et TIC

Objectifs et méthode

- Dresser un **état des lieux** de la **prise en compte** de la thématique « **TIC** » dans les **documents de planification**, pour jauger l'appropriation d'un sujet aujourd'hui incontournable (évolution réglementaire)
- **Bénéficier du retour d'expérience** pour fournir des exemples existants
- La **méthodologie** employée :
 - ✓ Un **questionnaire** envoyé aux **agences d'urbanisme** et aux **structures porteuses de SCoT** en France
 - ✓ Une période **d'enquête de juillet à octobre 2010**



Identification

Q1. Motif d'admission (si appl.) au sein de votre structure :

Partie 1 : l'existence de la thématique TIC dans vos documents de planification

Q2. Les documents de planification **exposés** au sein de vos structures d'élaboration abordent-ils la question des TIC dans l'un des axes de la stratégie de développement et si oui, à quel(s) axe(s) correspondent-ils ?

Donc les Schémas de Cohésion Territoriale :	Réponse : Oui
	Réponse : Non
Donc les Plans d'Action :	Réponse : Oui
	Réponse : Non

Commentaires documentaires à la question des TIC : motif d'admission (si applicable) :

Q3. Quel(s) document(s) des documents de planification **en cours d'élaboration** au sein de votre structure d'élaboration abordent la question des TIC dans l'un des axes de la stratégie de développement et si oui, à quel(s) axe(s) correspondent-ils ?

Donc les Schémas de Cohésion Territoriale :	Réponse : Oui
	Réponse : Non
Donc les Plans d'Action :	Réponse : Oui
	Réponse : Non

Q4. Quel(s) sont les réseaux qui ont travaillé au sein l'élaboration des TIC dans les documents de planification de votre structure d'élaboration ?

Partie 2 : les actions

Q5. Les documents de planification sont-ils, selon vous, l'outil adapté pour traiter de la question des TIC ?

Q6. Selon vous, de quelle manière : collectif ou isolé la complémentarité des communications thématiques ?

*Toutes les cases doivent être cochées à l'exception unique, lorsque l'action n'est pas d'application immédiate

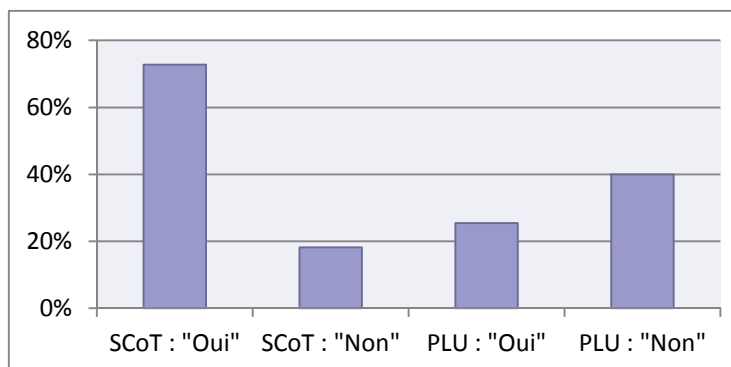
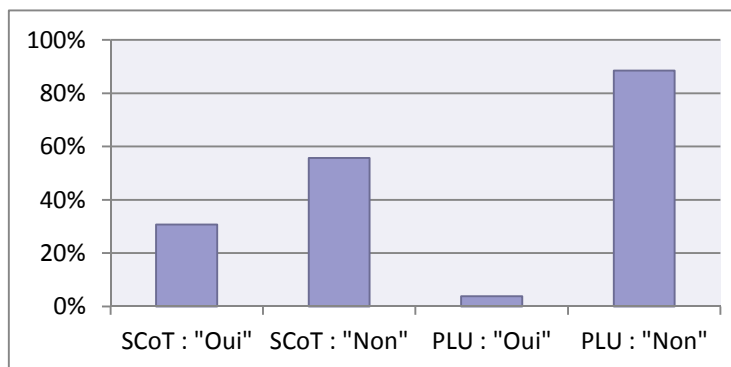


→ Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCoT et TIC

Les grands enseignements issus des réponses au questionnaire

➤ Les **TIC**, une thématique encore **peu prise en compte** dans les **documents de planification ...**

➤ ... mais une **volonté** affichée de **s'approprier la question** à l'avenir, motivée notamment par les obligations réglementaires



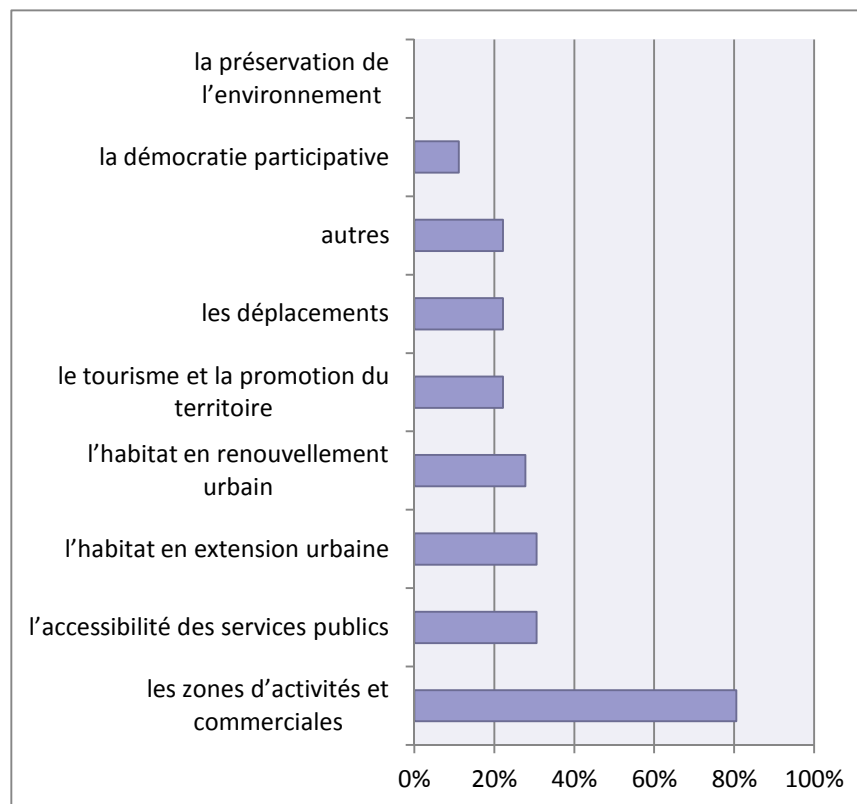


→ Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCoT et TIC

Les grands enseignements issus des réponses au questionnaire

➤ Un sujet fortement
**abordé dans les
différents documents**
des SCoT

➤ Un sujet **abordé de
manière transversale à
d'autres thématiques,**
le plus souvent associé
aux **activités
économiques**

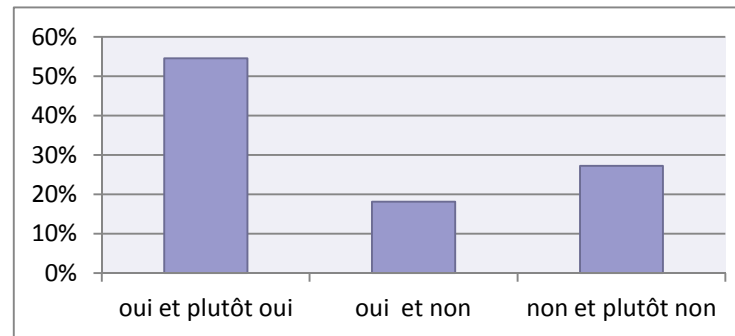




→ Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCoT et TIC

Les grands enseignements issus des réponses au questionnaire

- Des documents **jugés globalement adaptés** pour **aborder** la question des **TIC**, même si des **interrogations demeurent**



- Favorise la **cohérence** entre urbanisation et desserte TIC
- Encadre le développement d'**infrastructures**
- La nécessité de traiter un **équipement de base**



- Différence de **temporalité**
- Risque de se **disperser** en abordant trop de thématiques
- Une thématique relevant des **opérateurs privés**



➔ Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCoT et TIC

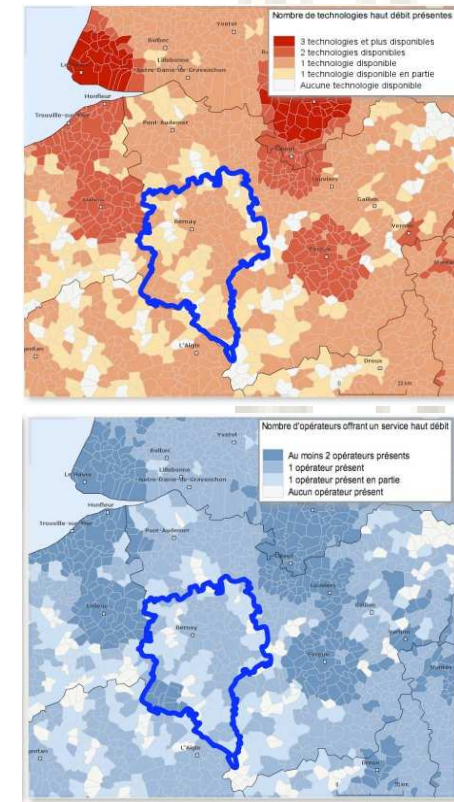
Les tendances observables dans les SCoT « précurseurs »

➤ Le rapport de présentation :

✓ Un **diagnostic** de la **desserte Internet et Téléphonique** (mobile)

✓ *Exemple ci-contre : cartographie sur la présence des technologies et des opérateurs (SCoT Pays Risle Charentonne)*

✓ Une référence aux **actions déjà menées** en faveur de l'aménagement numérique, avec par exemple les projets de résorption des zones d'ombre





→ Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCoT et TIC

Les tendances observables dans les SCoT « précurseurs »

➤ Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable :

Une **identification des enjeux et des opportunités** :

- ✓ Souvent liés au développement économique, avec notamment la question de la desserte des parcs d'activités
- ✓ ... mais également aux particuliers, avec des ambitions d'amélioration de desserte

*Exemple : le SCoT du Pays de Brest fixe des objectifs
chiffrés de débits suivant les publics*



Identification

(1) Nom d'usage et type de territoire :

Partie 1 : l'existence de la thématique TIC dans les documents de planification

(2) Les documents de planification (SCoT, SD, etc.) ont-ils une section dédiée à la question des TIC ?

Si oui, dans quel document ?

Si non, dans quel document ?

(3) Les documents de planification (SCoT, SD, etc.) ont-ils une section dédiée à la question des TIC ?

Si oui, dans quel document ?

Si non, dans quel document ?

(4) Les documents de planification (SCoT, SD, etc.) ont-ils une section dédiée à la question des TIC ?

Si oui, dans quel document ?

Si non, dans quel document ?

Partie 2 : les attentes

(5) Les documents de planification ont-ils, selon vous, l'ambition de traiter la question des TIC ?

(6) Selon vous, de quelle manière ?



➔ Comparer pour s'enrichir : l'enquête nationale SCoT et TIC

Les tendances observables dans les SCoT « précurseurs »

➤ Le Document d'Orientation et d'Objectifs :

- ✓ Des **préconisations en lien avec diverses thématiques** : développement économique, urbanisation et accessibilité, grands équipements
- ✓ Une **identification des interventions à mener pour améliorer et étendre la desserte**, avec une **hiérarchisation et une priorisation** des dessertes (voire une systématisation)
- ✓ Une **ouverture vers des démarches complémentaires**, telles que l'élaboration de Schémas directeurs THD, de schémas « services et usages »



Identification

(1) Identifiez l'impact et le rôle de la thématique TIC dans les documents de planification.

Partie 1 : l'existence de la thématique TIC dans les documents de planification

(2) Les documents de planification (Schéma de planification, Schéma de planification, Schéma de planification) ont-ils une section dédiée à la thématique TIC ?

Document	Section dédiée à la thématique TIC
Schéma de planification	OUI / NON
Schéma de planification	OUI / NON
Schéma de planification	OUI / NON

Partie 2 : les attentes

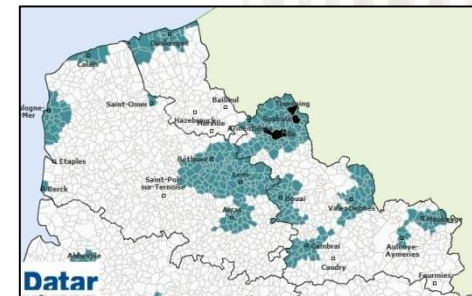
(3) Les documents de planification ont-ils une section dédiée à la thématique TIC ?

(4) Les documents de planification ont-ils une section dédiée à la thématique TIC ?



➔ Les ScoT, outils de déclinaison et d'appropriation locale du schéma régional THD

- Une **réflexion** sur les méthodes pouvant favoriser l'**appropriation et la déclinaison**, dans les territoires, des **grandes orientations** et ambitions des **stratégies régionales**
- Une piste de réflexion en **Nord – Pas-de-Calais** : s'appuyer sur les **agences d'urbanisme** et les **SCoT** pour garantir l'appropriation des enjeux et la **cohérence** des **actions d'aménagement numérique** des territoires
 - ✓ cohérence entre les **échelles** : nationale (PN THD), régionale et départementale (SDR THD), locale
 - ✓ cohérence entre les **thématiques** : adéquation des enjeux des **TIC** avec les **enjeux transversaux et spécifiques de chaque territoire**





➔ Les ScoT, outils de déclinaison et d'appropriation locale du schéma régional THD

Echelle régionale



SCoT

des outils de déclinaison et d'appropriation

Agences d'urbanisme

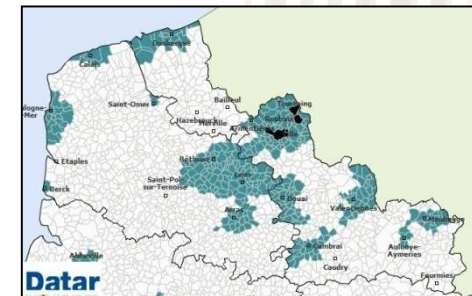
des acteurs relais de l'aménagement numérique



Echelle locale



- *Comment mettre en œuvre les ambitions de la stratégie numérique à l'échelle régionale ?*
- *Comment garantir une cohérence des actions menées au niveau local en termes d'aménagement numérique ?*



- *Comment favoriser le déploiement du Très Haut Débit dans mon territoire ?*
- *Quelles sont les infrastructures à déployer ?*
- *Quelle gouvernance ? Quels financements ?*





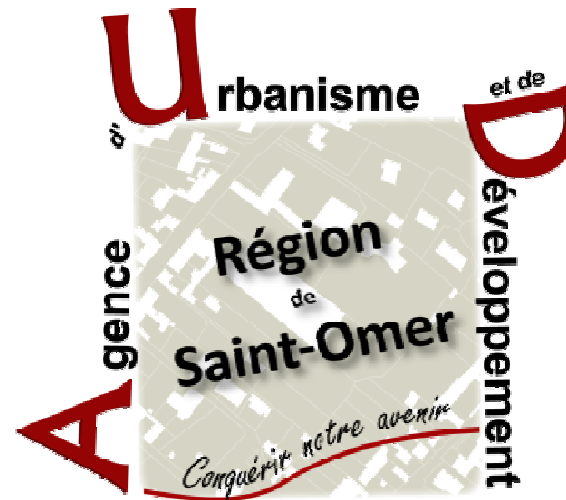
➔ Les agences d'urbanisme à l'heure des TIC et de la ville numérique

- Les **TIC** : des questions **d'aménagement du territoire** (déploiement d'infrastructures d'avenir) et de **développement urbain** (opportunités offertes pour de nombreuses problématiques urbaines)
- Les **agences d'urbanisme** : des **outils multi partenariaux** agissant sur **tous les volets de la construction de la ville et des territoires**
- Une **dynamique en cours** à l'échelle de la **fédération nationale des agences d'urbanisme**, pour relever le « **pari** » de la **ville numérique** : réflexion sur le rôle des agences comme acteurs relais (Programme national THD, SDAN), intégration des TIC dans la construction de l'urbain, lien avec le monde universitaire (vision critique et évaluation des opportunités du numérique), etc. ...





Merci votre attention



Votre interlocuteur :

Laurent RENAUND

Chargé de mission

stratégie numérique / santé / expertise urbaine

laurent-renavand@aud-stomer.fr

www.aud-stomer.fr

